

LETIN MUNICIPAL N° 3



ANNEE 2022

CONCOURS PHOTOS TROIS GAGNANTS Pierrick MOIGNEAU Carole TROUMP **Serge TRUPHEMUS** Serge TRUPHEMUS

Lundi - Mardi Jeudi - Vendredi

Fermeture le mercredi

204 90 75 20 02

Quartier le Rang 84750 VIENS Site commune mairie-viens.fr

commune-de-viens@wanadoo.fr

Bulletin réalisé imprimé en mairie de Viens

Ne pas jeter sur la voie publique



9 heures - 12 heures

LE MOT DU MAIRE P2 Edito

LA RENTREE 2022 P3 La Rentrée scolaire P4 Ecole Numérique P5 ALSH plan Mercredi

TRAVAUX EXTERIEURS
P6 P 7 Eclairage
P8 Chemin des Faysses
P9 Rénovation local stockage ancienne mairie
P9 Les jardins Saint Hilaire (les murs)

Pierrick MOIGNEAU

P10 Le stade

ENTRETIEN COURANT INVESTISSEMENTS P11 aménagement

P11 Voitures

PROJETS A VENIR P12 et P13

SIRTOM

P14 et P15

LES FINANCES
P16 Comptes administratifs
P17 Comptes de gestion
P18 Compte administratif 2021

INFORMATION TERRITOIRE Parc Naturel du Luberon P19 Revalidation de la Réserve de

BIOSPHERE



SOMMAIRE

P20 P21 Trophées des réserves de BIOSPHERE

Carole TROUMP

VIENS VU PAR VOUS P22 Concours photos

ACTION ECONOMISONS L'EAU P23 Projet THESAMAN

VIE DU VILLAGE P 24 CCAS P 24 11 NOVEMBRE

P25 ETAT CIVIL

COMPTE RENDU VVV

P26 Stade P27 Jardins Saint Hilaire

P28 LA VIE ASSOCIATIVE

Responsable de la PUBLICATION : Frédéric ROUX

Conception, mise en Page: Viviane DARGERY

LE MOT DU MAIRE

Chères Vien-

soises, chers Viensois,

et été n'aura pas dérogé à la règle avec ses longues périodes de sècheresse rythmées par plusieurs épisodes caniculaires et il aura fallu

attendre le mois de novembre pour accueillir avec soulagement les premières pluies bénéfiques pour l'environnement.

Cette année restera sans nul doute dans les annales et fera tristement date auprès des climatoloques.

Le réchauffement climatique est bel et bien là quoiqu'en disent certains et cela doit nous amener à réfléchir sur nos modes de consommations dès demain; en effet, cet été, l'approvisionnement en eau de certaines communes a été très compliqué avec pour certaines des coupures d'eau.

Nous sommes tous concernés par le problème de l'eau et le moyen de l'économiser, j'ai une pensée particulière pour nos agriculteurs qui font de très gros efforts en ce sens et malgré tout subissent les affres du climat. Nous nous devons tous ensemble de trouver des solutions pour le stockage de l'eau.

Pour préparer et anticiper la crise énergétique, nous avons décidé de maintenir la période d'extinction de l'éclairage nocturne des rues du village, la nuit.

Par ailleurs, et pour aller plus loin dans les économies nous avons, avec l'aide du SEV (syndicat d'électrification vauclusien), changé l'ensemble des ampoules au sodium très gourmandes en énergie par des ampoules led qui peuvent être pilotées individuellement pour une maîtrise accrue de l'énergie et tout ceci sans que cela ne coûte 1 centime à la commune car financé en totalité (plus de 50 000 €) par le SEV.

Concernant l'adressage, nous allons mettre en place les panneaux manquants des noms de rues et voies communales, et effectuer, en début d'année, la distribution des numéros d'identification des maisons.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec un petit jeux de chaises musicales. Le poste de directrice laissé vacant par Marie-pierre Albarel partie pour d'autres horizons a été confié à Audrey Eymony qui est passée des petites sections (TPS,PS, MS, GS) à la section des CP, CE1 en assurant également le poste de directrice de l'école de Viens.

Pour remplacer Audrey, c'est Isabelle Marre dont

le poste d'enseignante à Saint Martin de Castillon avait été supprimé qui a pris en charge les petites sections (TPS,PS, MS, GS).

La saison estivale a été chargée en animations qu'elles soient festives ou culturelles. En effet de nombreux évènements ont rythmé notre été.

Nous pouvons qu'en remercier toutes les associations et commerces qui ont contribué à faire vivre notre village.

En cette période de Noël, j'ai une pensée toute particulière pour les familles des personnes qui nous ont malheureusement quittés cette année.

Je ne peux terminer cet édito sans remercier l'ensemble des employés municipaux techniques et administratifs qui ont accompli, chacun dans leur domaine, un travail remarquable tant dans l'entretien de la voirie et espaces vert qu'à l'école et l'ALSH alors que la population et les attentes des villageois augmentent et cela dans des conditions climatiques durant l'été parfois difficiles.

Je vous souhaite,

Chères Viensoises, chers Viensois, de très belles fêtes de fin d'années et vous donne rendez- vous pour les vœux du Maire le Jeudi 19 janvier 2023 à 18h30 dans la salle des fêtes de Viens.

En attendant, PRENEZ SOIN DE VOUS!

Le Maire, Fréderic ROUX

vœux du Maire Jeudi 19 janvier 2023 18h30 salle des fêtes de Viens.



RENTREE SCOLAIRE 2022

La rentrée scolaire s'est déroulée il y a déjà plusieurs mois. Une nouvelle année a débuté pour nos plus jeunes et les équipes éducatives qui les accompagnent.

Malgré tout, cette année a commencé par un grand changement.

En effet, enfants, parents, enseignants et élus s'étaient retrouvés avant les vacances d'été pour fêter la fin de l'année scolaire et le Départ de Marie Pierre ALBAREL, directrice et professeur d'école des CP, CE1 depuis 2010 à Viens.

Les élèves, collègues de travail et élus ont chaleureusement remercié Marie Pierre ALBAREL pour les années passées à l'école, en appréciant particulièrement son professionnalisme et son écoute.

LA RENTREE EN CHIFFRES

Nombre total d'élèves : 45

- **20** élèves très petite section, Petite section, Moyenne section et Grande section
- **25** élèves CP et CE1

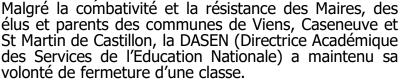
Elle a ainsi laissé sa place à Audrey EYMONY, enseignante expéri-

mentée à Viens chez les tout petits, qui a bien voulu la remplacer et assurer ainsi la direction de notre école.

Lors de notre précédent journal municipal, nous vous avions informés du projet de suppression d'une

classe au sein du RPI (Regroupement Pédagogique In-

tercommunal).



Isabelle MARRE, Viensoise et enseignante à St Martin de Castillon a vu ainsi sa classe supprimée et son poste suspendu.

Toutefois, le remaniement des postes d'enseignantes à l'école de Viens a permis à Isabelle MARRE d'intégrer l'équipe et ainsi prendre le poste de professeur d'école,

désormais vacant de Audrey EYMONY, pour les 20 enfants TPS, PS, MS et GS. Nous félicitons Audrev et Isabelle et leur adressons nos vœux de réussite dans leur nouvelle fonction.



Quel est l'objectif?

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Pourquoi l'éducation est-elle importante?

L'éducation est la clé qui permettra d'atteindre de nom- tolérance entre les peuples et contribue à l'instauration



breux autres objectifs de développement durable.

Lorsque les personnes ont accès à un enseignement de qualité, elles peuvent rompre le cycle de la pauvreté.

L'éducation aide par conséquent à réduire les inégalités et à atteindre l'égalité des sexes.

Elle offre également le moyen de vivre de façon plus saine et durable.

L'éducation est également essentielle pour favoriser la

ECOLE NUMERIQUE

A l'école de Viens

AU PLAN NATIONAL LE PLAN NUMERIQUE C'EST QUOI ?

Annoncé le 7 mai 2015 à l'issue d'une grande concertation, le plan numérique prévoit le déploiement d'1 milliard d'euros sur trois ans qui permettront de :

- former des enseignants et personnels,
- développer de ressources pédagogiques accessibles,
- financer des ordinateurs ou des tablettes. L'objectif est que chaque collégien puisse avoir lui-même les outils numériques à sa disposition partout sur le territoire.



Pour chaque euro investi par un département dans l'équipement informatique, l'État mettra un euro.

Parallèlement, la grande concertation nationale sur le numérique pour l'éducation a été l'occasion d'identifier de nombreuses initiatives innovantes qui existent au niveau local et montrent l'inventivité d'équipes qui, sur le terrain, dans les établissements scolaires, développent tous les jours de nouvelles pratiques au bénéfice des élèves.

LE PLAN NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE DE VIENS

Cofinancé par la région académique de Provence Alpe cote d'Azur à 70 % et la Commune, le plan numérique présenté par l'Education Nationale

a été déployé dans notre école. Il permet de faire rentrer l'école dans l'ère numérique et donner à chaque enfant les clés pour réussir dans une société irriguée par les outils informatiques.

La Commune de Viens a équipé l'école et l'ALSH d'outils numériques tels que :

ordinateurs, tablettes numériques, téléviseur, lecteur DVD, et plus récemment a commandé : 1 vidéo projecteur (outil d'apprentissage numérique) et un écran sur pied demandés par l'école plus un lecteur DVD pour l'ALSH.

Un accompagnement pédagogique a été également mis en place et permet l'utilisation d'une plateforme protégée qui réunit l'ensemble des services et ressources numériques de l'école au même endroit.

MONTANT SUBVENTIONNABLE
SUBVENTION EDUCATION NATIONALE
AUTO FINANCEMENT

3 600 € TTC

2 500€

1 100€

Danielle PERRONE adjointe en charge du pôle Ecole et ALSH

ALSH PLAN MERCREDI

Accueil de Loisirs sans Hébergement

L'ALSH périscolaire et extrascolaire a repris ses activités à la rentrée scolaire 2022 – 2023.

Lucie ROSE qui occupe le poste de Directrice depuis 2019, années au cours desquelles elle a su dynamiser les services du centre aéré, avec toujours comme mot d'ordre « donner aux enfants le plaisir d'être accueillis » , a quitté ses fonctions au sein de l'ALSH le 1^{er} Novembre 2022 et se mettra en disponibilité pour une durée de un an renouvelable trois fois afin de pouvoir mener à bien son nouveau projet professionnel. La commune a lancé un appel à candidature pour le remplacement de Lucie. Nabil Oueslati animateur expérimenté des 3-16 ans sur la commune d'Apt s'est vu confier le poste de Directeur du Centre Aéré, après avoir été reçu par Monsieur le Maire et la Secrétaire Générale.

LE PLAN MERCREDI À L'ÉCOLE DE VIENS

Jusqu'à son départ, Lucie a continué la poursuite de ses tâches de Directrice en collaboration avec les élus de la commune et s'est investie pour l'obtention du label « Plan Mercredi » qui permettra de proposer aux parents, l'accueil de leurs enfants au centre aéré, le mercredi toute la journée.

La Mairie met tout en œuvre pour prévoir une ouverture du Centre aéré le mercredi à partir de janvier 2023.

Pour cela, le projet label « Plan MERCREDI » et les conventions sont en cours de formalisation; les aides de la CAF et de la Région ont été sollicitées dans le cadre du dossier « investissement » permettant un réaménagement et rénovation des locaux existants.

AU PLAN NATIONAL LE PLAN MERCREDI C'EST QUOI ?

Le ministère de l'Éducation Nationale a présenté son "plan mercredi" comme un "dispositif d'appui de l'État aux communes" pour proposer aux enfants un éventail d'activités périscolaires alors que de plus en plus de villes adoptent la semaine de quatre jours d'école.

« Le but est de proposer une offre péri éducative riche et de qualité »,

MERCREDI

un constat a été fait: trop souvent les enfants restent le mercredi chez eux, le but est par exemple d'améliorer l'offre culturelle, sportive, en rapport avec la nature.

Pour intégrer ce plan labellisé, les communes devront, avec l'appui de l'État, respecter une charte de qualité qui requiert la nécessité de "veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires", "assurer l'inclusion de tous les enfants", en particulier ceux en situation de handicap, "inscrire les activités périscolaires sur le territoire" et "proposer des activités riches et variées".



Danielle PERRONE adjointe en charge du pôle Ecole et ALSH

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CENTRE VILLAGE

Remplacement des sources lumineuses BF (vapeur de mercure) et SHP (sodium haute pression) par des sources lumineuses LED.

RENOVATION

De 25 lanternes de source SHP (Sodium Haute Pression) Pu 150W et mise en place d'un kit "retrofit" LED de 27W (la lanterne étant en bon état seule la source lumineuse est remplacée).

REMPLACEMENT

- De 16 lanternes de sources SHP Pu 150W par des lanternes LED de 27W
 De 3 lanternes de source BF (Ballon Fluo) Pu 125 W par des lanternes LED de 27W.

CREATION

• De 5 nouveaux points lumineux LED de 27W.

DEPLACEMENT

De 3 lanternes.

CONSERVATION

• De 12 lanternes déjà équipées en LED de 27W.

MISE EN PLACE

• D'un système de gestion des points lumineux à distance.

Le coût de cette rénovation de 52 000 € HT est entièrement pris en charge par le SEV (Syndiçat d'Electrification Vauclusien) compte tenu du transfert de la compétence éclairage public au SEV par la commune.

PARLONS PUISSANCE

HIFR

◆41 FL (Foyer Lumineux) de 150W remplacés: soit 6150W ◆3 FL remplacés de 125W soit 375W soit 324W ◆12 FL existant équipés de LED TOTAL 61 points 6 849W

AUJOURD'HUI

TOTAL 61 points x 27W..... 1 647W

La puissance aujourd'hui 1 647W(LED) est à 100%. Avec l'application des gestions des points lumineux à distance, nous pourrons passer à 75,50,20 % soit par point lumineux, soit par rue, soit par groupes de points lumineux et ainsi gérer l'allumage ou l'extinction.

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CENTRE VILLAGE



Travaux prévus en 2023

Il reste 43 Points lumineux à changer (6 450W) par de la LED 1161W Et créer une dizaine de points lumineux (solaire ou raccordé au réseau).

Sur l'ensemble de la commune nous passerons donc, en 2023, environ d'une puissance installée de 13 299W à 2 808W !!!



Quel est l'objectif : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. La production d'énergie renouvelable et la sobriété énergétique sont au centre des défis majeurs d'aujourd'hui mais aussi des opportunités de demain.

Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique bien sûr, mais aussi de développer les emplois, les logements, les connexions, la sécurité, la production de nourriture, etc., l'accès de tous à une énergie durable est essentiel.

Actions, travaux finis, le Chemin des Faysses









Les étapes :

- bouchage des trous
- o élagage
- o travaux réseau eau
- o entrée particulier
- finition bicouche

COUT: 49 724 euros HT FINANCEMENT

Subvention de : 25 200 euros Du Conseil Départemental du Vaucluse dans le cadre du dispositif voirie communale.

Auto Financement: 24 524 euros



Rénovation local de stockage ancienne Mairie



René ARNAL adjoint en charge des travaux

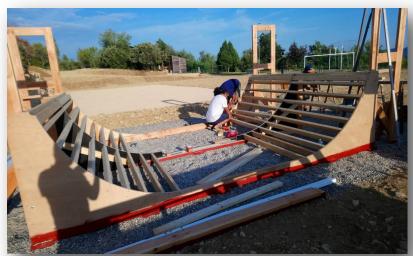
JARDINS SAINT HILAIRE chantier participatif

L'association les « Amis de Viens » et sa présidente Huguette Bonomi, les muraillers et les bénévoles du groupe jardin , contribuent tous à préserver une technique inscrite au patrimoine immatériel

contribuent tous à préserver une technique inscrite au patrimoine immatériel de l' UNESCO, en conservant le patrimoine vernaculaire identitaire du territoire. Au delà de la valorisation professionnelle, tous ces bénévoles nous font découvrir les dimensions esthétiques, culturelles et valorisantes du travail de la pierre sèche, et aussi redécouvrir grâce à leur travail de titans, ce jardin en terrasse, lieu magnifique au pied de l'Eglise Saint Hilaire.



Aménagements LE STADE en chantier participatif





On avance, on avance!

Petit à petit et grâce à une équipe de bénévoles courageux et motivés avec le soutien financier de la mairie, le stade est aménagé à la grande joie de

Un grand merci à Jérémy Mathieu pour la conception et la réalisation du skatepark

Trois agrès ont été posés. un terrain de pétanque est en cours de préparation.

Équipements prévus pour 2023 Un parcours de santé, un city stade. Plantation de végétaux. (convention signée avec le Département pour la fourniture des arbres dans le cadre de l'action 20 000 arbres en VAUCLUSE)





Quel est l'objectif :

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.

Le soutien à l'épanouissement humain par une qualité de vie agréable, une activité physique régulière, une alimentation saine et l'amélioration de la qualité de l'environnement (eau, air, sol) comme levier pour la santé.

PROJETS A VENIR

Dans notre programme électoral, deux piliers d'actions, la petite enfance, la jeunesse et la qualité de vie de nos ainés, ont été nos priorités.

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes engagés, dans un premier temps, à soutenir et aider les enfants et adolescents de notre village avec une attention toute particulière aux besoins de l'école et de l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement), tout en renforçant l'action sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en difficulté avec l'équipe du CCAS.

Nous avons, tout au long des deux premières années de notre mandat, malgré la pandémie de Covid-19 qui n'a pas rendu la tâche facile à notre équipe municipale :

- Terminé les restes à réaliser entrepris par la Municipalité précédente
- Réalisé les divers travaux d'entretien du patrimoine communal
- Entrepris les travaux d'amélioration du cadre de vie de nos « jeunes » (école, ALSH, stade...).

Dans un second temps, nous souhaitons maintenant passer à notre deuxième pilier et œuvrer pour nos ainés et pour les personnes à mobilité réduite.

Pour ce faire, et dans la continuité des autres équipes municipales qui avaient déjà mis une réserve foncière sur un terrain situé à proximité de la Mairie, nous nous sommes positionnés sur l'achat de ce dernier suite au décès de son propriétaire.

Pour l'acquisition du terrain dans l'intérêt du respect des finances de la commune, la SAFER ayant été sollicitée par les vendeurs, nous avons demandé l'aide de l'Etablissement Public Foncier PACA par la signature d'une convention multi site habitat avec La CCPAL qui permet le portage de l'achat de ce terrain pour le compte de la mairie de Viens.



La règle veut qu'une réserve foncière mise en place par une Mairie, ne peut être effective, que si elle est liée à un projet.

Comme prévu dans notre programme de renforcement d'actions en faveur des personnes âgées ou des personnes en difficulté, nous souhaitons réaliser un lieu d'accueil, d'habitat et d'aide à la vie partagée pour les personnes qui désirent rester au village mais qui vivent dans des maisons isolées ou inappropriées au vieillissement.

Dans un premier temps, et afin de prendre rang très rapidement auprès des divers partenaires comme l'ADMR, l'ARS ... et les organismes financeurs, tel que le Département qui s'engage dans cette mobilisation de l'Aide à la Vie Partagée dans un programme « Habitat inclusif 2022-2029 », nous avons déposé un dossier de candidature dans lequel il serait envisagé la construction d'habitat inclusif.

ACTUELLEMENT, NOUS SOMMES EN PHASE DE RECHERCHE D'AIDES FINANCIÈRES POUR CE PRÉ-PROJET.

IL NE SERA REALISÉ QUE SI CETTE CONDITION EST REMPLIE

PROJETS A VENIR

Un pré-dossier d'intention a donc été déposé auprès du Conseil Départemental qui soutient le développement de l'habitat inclusif, et finance le volet animation après réalisation de l'opération.

L'habitat inclusif est une nouvelle solution de logement adapté individuel pour les personnes âgées et les personnes handicapées, dont l'objectif est de soutenir la vie sociale et lutter contre l'isolement.

Les résidents y vivent dans des espaces privatifs, tout en partageant des espaces communs, avec

comme condition obligatoire une pièce commune pour servir de développement et mise en œuvre d'animations collectives par un anima-

teur.

Parmi les 41 dossiers reçus par le Département, pour la programmation 2022-2029, 17 ont été sélectionnés, et notre projet qui répondait aux critères et aux attentes définis dans le cahier des charges du Conseil Départemental a été retenu.

Une aide de 4 000 € par résident et par an nous a été allouée pour 7 ans à dater de la mise en location. Cette subvention correspond au salaire d'un animateur à mi-temps sur 7 années.

Veille et sécurisation de la vie à domicile

Aide à l'inclusion sociale des personnes en situation de fragilité

Après ce premier pas positif, la concrétisation d'achat du terrain en janvier 2023, nous organiserons courant 2023 des réunions publiques et des groupes de travail. Ces groupes proposeront leurs avis sur la réalisation de ce pré projet avant une étude chiffrée d'un cabinet architectes pour l'APS (Avant Projet Sommaire) et la validation en Conseil Municipal et finalisation des dossiers de demandes de financements en vue de sa construction.

PROJETS A REALISER A PLUS COURT TERME

REALISATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL (financement par le contrat de RURALITE 2019)

Changement de destination de la salle des mariages de l'ancienne Mairie et de la pièce archives en logement communal destiné à la location. Les plans et phase Avant Projet Sommaire (APS) sont à l'étude

Nous avons terminé le transfert des archives vers le rez de chaussée de l'ancienne mairie dans la pièce aménagée à cet effet (article et photos bulletin n°2)

Nous souhaitons remercier les archives Départementales et madame Annie Savouillan pour leur aide précieuse lors de l'opération de tri, classement et transfert.

ATELIER AGENTS TECHNIQUES

Le local actuel ne répond plus aux normes actuelles, nous devons donc installer un nouvel atelier avec un réaménagement intérieur de la partie droite du hangar de stockage situé sur le stade. Les formalités et dossiers de plans et de financement sont en cours de réalisation. Nous espérons un démarrage rapide.





VOILES OMBRAGE ECOLE ET ALSH

ENTRETIEN CANALISATIONS



Voici nos nouveaux véhicules communaux équipés au GNV





« Pour la mise en œuvre d'actions de portée communautaire en faveur du développement durable et de la maîtrise des énergies, une station intercommunale fonctionnant au GNV sur le Parc d'Activités Economiques de Perréal à Apt a été créée. » La station de distribution du GNV est accessible de manière autonome 24h/24h au moyen de badges. La commune de Viens a donc fait le choix de déployer des véhicules GNV à faibles émissions.

Une convention avec la CCPAL pour l'utilisation de cette station au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) a été signée

Une subvention de 34 425.00 € a été accordée pour cette acquisition, pour un reste à charge de 16 275.00 € sur un montant total de 50 700 € HT.



Nous nous sommes positionnés dans le cadre du dispositif de la tranche II du SIRTOM de la Région d'Apt, en charge de la compétence déchets. LE SIRTOM poursuit le déploiement de conteneurs enterrés sur son territoire. Il a invité les communes qui le souhaitent à s'équiper de ce nouveau système qui présente plusieurs avantages.

Voici quelques informations sur cette démarche,

Le financement de l'achat des conteneurs et de leur cuve béton est pris en charge à 50% par une aide publique de l'Etat, à 31% par un autofinancement du SIRTOM et à 19% par une participation de la CCPAL.

Pour éviter des travaux de terrassement trop onéreux selon les caractéristiques du terrain avec de fortes inclinaisons, des câbles ou des tuyaux souterrains et notamment lorsque le sol est rocheux, il est prévu des conteneurs semi enterrés.

Certes, le SIRTOM souhaite faire des économies de fonctionnement.

La collecte de gros volumes par grutage permet de réduire la fréquence de collecte induisant une diminution des charges inhérentes, telles que les dépenses de carburant, et les effets négatifs du ramassage (réduire l'empreinte carbone, bruit de la circulation dans la zone concernée, conditions de travail des éboueurs améliorées).

Il est à noter que tous les déchets sont sous terre où la température est constante, ce qui ralentit le processus de dégradation et réduit donc les risques de mauvaises odeurs d'une fréquence réduite.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer le fonctionnement des conteneurs enterrés est très simple. Ce sont de grands seaux en plastique recyclés simplement posés dans des cuves béton.

Il est donc bien à différencier de celui qui était en place à Céreste, car ce sont là des bacs roulants tra-



ditionnels en sous-sol et ramenés en surface avec un mécanisme d'ascenseur, lequel peut générer avec le temps, des pannes et des coûts d'entretien.

Le système de bacs enterrés choisi par le SIRTOM ne nécessite pas l'achat de camions bennes spécifiques.

Ils sont juste équipés d'une grue pour les gros volumes ainsi que d'un lève conteneur pour les bacs « classiques ».

Ainsi, le matériel de collecte est mixte et permet de collecter les bacs aériens qui sont isolés dans les campagnes éloignées.



D'autres avantages existent avec les conteneurs enterrés, certains plus évidents, comme la dissimulation des déchets avec l'élimination de l'impact visuel de l'alignement des bacs aériens.

Un conteneur enterré correspond à cinq bacs aériens.

D'autres critères ne sont pas aussi manifestes, comme l'amélioration de l'accessibilité pour les enfants, les adultes, les handicapés avec des trappes moins hautes et moins lourdes que les couvercles des bacs traditionnels.

Il y a aussi la réduction des risques de vandalisme et impossibilité de fouiller les poubelles (notamment par les animaux errants).

Nous avons constaté qu'en général ces installations génèrent moins d'incivilités.

Les bornes de dépôts sont facilement utilisables et accueillent les sacs poubelles jusqu'à 100 litres. Enfin, ce système propose une meilleure sécurisation en matière d'incendie et de propagation de celui-ci.

Améliorer notre cadre de vie, doter notre territoire d'outils plus performants et efficients ne s'opposent pas à une politique de diminution des déchets, bien au contraire.

La politique du SIRTOM en matière de déchets ne s'arrête pas à la collecte et son organisation. Les enjeux sur les prochaines années se situent au niveau de la réduction des déchets et la maitrise des coûts de traitement.

Dans cette optique, le syndicat s'est regroupé avec les collectivités compétentes en matière de déchets du bassin Rhodanien dans une association de réflexion. Le but étant de maitriser les infrastructures de traitement qui sont aujourd'hui entre les mains de grands groupes privés en situation de quasi-monopole.

Les conséquences de cette conjoncture se répercutent sur les prix qui connaissent des très fortes augmentations lors de renouvellement des derniers marchés.

La volonté des élus est de faire un outil public indépendant des capitaux privés.

La réalisation d'un centre de tri départemental sur l'éco pôle de Vedène répondra aux exigences des nouvelles consignes de tri et permettra à l'ensemble des habitants du bassin rhodanien de trier tous leurs emballages. Les projets d'aujourd'hui permettront de maitriser les coûts de demain.

Voici les horaires d'ouverture de la déchetterie de Viens

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi matin: 8h-12h

Samedi après-midi : 13h-17h

LES FINANCES

LA POLITIQUE FINANCIERE DES COMMUNES, LES DOCUMENTS BUDGETAIRES ET COMPTABLES.

DEFINITION DES OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE.

Les objectifs peuvent être classés en 3 catégories :

Objectifs à réaliser par des structures intercommunales (les crèches par exemple)

Objectifs à réaliser en propre par la commune (impact direct sur le budget communal)

◆ Objectifs qui ne peuvent être réalisés que par d'autres collectivités (Région et Département en particulier) qui détiennent les compétences correspondantes (collèges et Lycées par exemple) Pour ce faire, il est indispensable d'établir un programme d'actions, de définir des priorités, d'en déduire des simulations financières compatibles avec une évolution raisonnable de la fiscalité locale.

BUDGETS - COMPTES ADMINISTRATIFS - COMPTES DE GESTION

1°) BUDGETS

Les budgets contiennent <u>des prévisions</u> de dépenses et de recettes dont la fiabilité ne doit pas pouvoir être mise en cause. Le budget doit être établi en respectant les formes légales. Tous les éléments permettant de justifier les dépenses et les recettes inscrites doivent pouvoir être produites. C'est ce qui caractérise <u>la sincérité</u> d'un budget.

C'est un document qui couvre impérativement la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année. Les dépenses et les recettes sont classées par nature et à chaque nature correspond un article. Les articles sont ensuite regroupés en chapitres.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement : 3 chapitres principaux

- Les charges à caractère général.
- Les charges de personnel.
- Les autres charges de gestion courante.

Les dépenses d'investissement n'interviennent, qu'une fois, à leur origine alors que les dépenses de fonctionnement se renouvellent année après année.

C'est sur la base du budget que les impositions sont calculées.

Il faut noter également que les transferts de dépenses ou de recettes ne peuvent s'opérer que de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, l'inverse n'étant pas autorisé sauf dans des cas très particuliers.

2°) COMPTES ADMINISTRATIFS

Ce sont des comptes de résultats. Ils décrivent les mouvements de dépenses et de recettes effectuées au cours de l'année ou exercice, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ce sont les comptes des ordonnateurs.

3°) COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion sont ceux du receveur ou payeur (appelé aussi ''percepteur ou comptable")
Ils permettent, en particulier, de déterminer l'actif et le passif de la collectivité

LE ROLE DE L'ORDONNATEUR (le Maire) ET CELUI DU COMPTABLE

Il y a séparation du rôle de l'ordonnateur (le Maire qui peut avoir délégué cette mission à l'Adjoint aux Finances) de celui du comptable dit 'le payeur 'qui n'est autre que le receveur municipal.

Le paiement des dépenses se fait par mandat, le recouvrement des recettes par titre, le tout étant émis par l'ordonnateur.

Un budget reste en équilibre réel quand :

<u>Dépenses de fonctionnement + Annuités d'emprunts = Recettes de Fonctionnement</u>

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 présente en fonctionnement **un excédent de 75 399.43** et un reste à réaliser en investissement **de 84 084.12**

Notre souhait et notre mission:

- Etablir un programme d'actions pour la durée du mandat conforme à nos engagements lors de notre élection de 2020.
- Définir des priorités en fonction de la faisabilité des projets et les possibilités de subventions.
- Faire en sorte que ce programme s'insère, chaque année, dans les enveloppes financières prédéterminées par le conseil municipal, la contrainte majeure étant de maintenir la pression fiscale à un niveau acceptable.

compte administratif 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 EN EUROS

Dépenses de fonctionnement

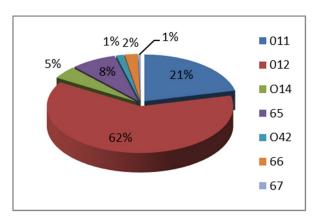
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	147 983,58	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	431 981,79	
014	ATTENUATION DE PRODUITS	30 486,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 121,08	
042	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	9 520,00 15 877,52	
66	CHARGES FINANCIERES		
67	CHARGES EXCCEPTIONNELLES	2 928,21	
	TOTAL	693 898,18	

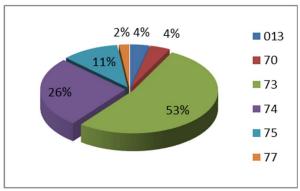
Recettes de fonctionnement

013	ATTENUATION DE CHARGES	28 198,82	
70	PRODUITS DES SERVICES	29 857,46 407 337,00 204 734,58 84 054,84	
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATION ET PARTICIPATION		
75	LOYERS ET PRODUITS GESTION COURANTE		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 114,91	
	TOTAL	769 297,61	

Dépenses d'investissement

2135	INSTALLATION AGENCEMENT	35 030,48
2152	VOIRIE	9 964,80
2151	RESEAU VOIRIE	4 190,40
21538	AUTRES RESEAUX	9 888,00
21568	RESEAU DEFENSE INCENDIE	23 314,98
21571	MATERIEL ROULANT	2 010,50
21578	MATERIEL ENTRETIEN VOIRIE	9 439,94
21758	MATERIEL TECHNIQUE	1 078,29
21783	MAT BUREAU/INFORMATIQUE	4 763,64
2181	AGENCEMENT INSTALLATION GENERALE	E 272 24
		5 372,24 2 068,72
2184	2184 MOBILIER	
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	556,18
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	107 678,17
	EMPRUNTS/DEPOTS CAUTIONNEMENTS	61 967,45
	TOTAL DEPENSES REELLES	169 645,62





Recettes d'investissement

	1323	DEPARTEMENT	6 644,00
	10222	FCTVA	24 846,00
	1022/8	TAXE AMENAGEMENT	6 044,07
	1068	EXCEDENT FONCTIONNEMENT	41 476,43
	0165	CAUTIONNEMENTS RECU	575,00
	021	RECETTES D'ORDRE	6 020,00
		TOTAL RECETTES	85 605,50

RESULTATS:

FONCTIONNEMENT EXCEDENT DE 75 399,43

RESTE A REALISER SUR INVESTISSEMENT 84 040,12

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

REVALIDATION

La Réserve de Biosphère Luberon Lure parc Naturel Régional du Luberon

À l'issue de la réunion du comité syndical du Parc naturel régional du Luberon qui s'est tenue le 15 novembre à la salle des fêtes d'Apt, ont eu lieu la cérémonie de revalidation de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et la remise des « Trophées des Objectifs de développement durable » (ODD), par Dominique SANTONI, Présidente du Parc naturel régional du Luberon, Meriem BOUAMRANE, représentante du programme MAB (Man and Biosphere) à l'UNESCO, et Viviane DARGERY, élue du Parc référente de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.



Le territoire du Luberon a été reconnu membre du réseau mondial des Réserves de biosphère UNESCO dès 1997. Étendue à la montagne de Lure en 2010.

la désignation « Réserve de biosphère Luberon-Lure » a été revalidée par l'UNESCO mi-2022, pour une période de dix ans.

Cet examen périodique a mis en valeur les actions exemplaires des acteurs du territoire Luberon-Lure pour bâtir localement une société durable, en harmonie avec les écosystèmes. Le dossier a été

porté par Aline Salvaudon responsable du pole biodiversité au Parc

- Dans un 2^e temps, les Trophées des Objectifs de développement durable ont été remis aux 3 lauréats sélectionnés par le jury. Ils sont récompensés pour leur exemplarité dans la mise en œuvre des ODD définis par l'ONU.
 - Association 3aPV pour la réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques par des particuliers
 - Sylvain BUREL (entreprise "Au Cœur Des Arbres", sud Luberon) pour le projet de sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités
 - Centre social de Manosque pour la promotion de la mobilité douce auprès des jeunes de 14-16 ans issus de quartiers prioritaires

Les Objectifs de développement durable (ODD) Adoptés par tous les pays membres de l'Onu en 2015,



place et un rôle à jouer

les 17 ODD couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays,

tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Ils constituent une feuille de route mondiale à l'horizon 2030. Les Objectifs de développement durable sont une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs et des citoyens des pays signataires.

La mobilisation de tous est une condition incontournable pour leur réalisation, chacun ayant sa

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

Trophées des Objectifs de développement durable

De juin à octobre 2022, le Parc naturel régional du Luberon a lancé le concours de projets « Trophées des ODD en Luberon-Lure », afin d'aider des porteurs de projets à mettre en œuvre un ou plusieurs Objectifs de développement durable dans le territoire Luberon-Lure, grâce à une dotation de 1 000 € pour les 3 meilleurs projets. Il s'adressait aux mairies, collectivités, collectifs de citoyens, établissements scolaires, centres sociaux, entreprises, associations actives sur le territoire Luberon-Lure...

Réuni le 8 novembre 2022, le jury était composé de Viviane DARGERY, élue du Parc, référente pour la Réserve de biosphère Unesco, Sabrina CAIRE, élue du Parc, référente pour le Géoparc mondial Unesco, Thierry TATONI, président du Conseil scientifique du Parc et de la Réserve de biosphère, et 4 agents du Parc.

Ils ont sélectionné 3 lauréats parmi les 9 projets selon plusieurs critères, le lien du projet avec le territoire, son bénéfice pour d'autres personnes que son porteur, sa dimension participative et, bien entendu, sa contribution à l'un des 17 ODD.

1er prix: Association 3Apv

jmservant@free.fr

Pour la réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'aide à l'auto construction de panneaux photovoltaïques par les particuliers 3aPV a été créée en octobre 2021 par des enthousiastes des énergies renouvelables le long de la vallée de la Durance.

Elle intervient dans la partie ouest de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'Association d'Aide à l'Auto-construction Photovoltaïque (3aPV) a pour objectif d'aider toutes celles et ceux qui le souhaitent à réaliser eux-mêmes leur installation photovoltaïque dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité, et pour un moindre coût. Les particuliers volontaires sont maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Ils achètent le matériel nécessaire pour réaliser leur projet et bénéficient des tarifs négociés par 3aPV auprès des fournisseurs.

Les objectifs :

Diffuser les savoir-faire de l'auto-construction, permettant à chacun d'installer des panneaux photo-

voltaïques sur son toit par des chantiers participatifs, après une formation à la technique et à la réglementation. • Étudier la faisabilité du projet et accompagner les chantiers d'auto-construction avec l'aide des spécialistes de l'association.



- Mettre toute information sur les installations photovoltaïques à la disposition de ses membres.
- Rapprocher l'usage de l'énergie photovoltaïque d'un public plus large de différentes façons. Après 10 mois de fonctionnement, 3aPV compte une centaine d'adhérents. 5 installations ont déjà été réalisées pour un total de

près de 50 kWc et plus d'une cinquantaine de projets sont en cours (retardés par les difficultés actuelles d'approvisionnement).

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

Trophées des Objectifs de développement durable

Sylvain BUREL pour la sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités, avec son entreprise d'arboristesgrimpeurs burel.sylvain@gmail.com



« Si les Arbres parlaient, que nous raconteraient-ils ?

Nous passons tous les jours devant eux lors de nos trajets quotidiens, sans faire attention à eux parfois... Pourtant ils sont là, et leur douce présence force au respect tant ils sont présents là, debout devant nous, autour de nous, fiers et silencieux! Eux qui résistent à tous les éléments jour et nuit, hiver comme été et jamais ne se plaignent...

Dans le paysage ils sont comme des monuments de pierres que l'on remarque ou pas, à la différence que nous ne sommes pas en capacité de "reconstruire" un arbre, même avec toutes les meilleures volontés du monde ou bien les technologies les plus avancées... Le plus simple est encore de les considérer pour ce qu'ils sont : des êtres vivants et respectables, et de prendre soin d'eux autant que possible!

Reconnaissons que nous leur devons beaucoup car en plus de nous aider de leur ombre et d'améliorer notre quotidien, certains nous offrent des fruits, des fleurs, des odeurs et de la fraîcheur... Comment les remercier ? Simplement en les respectant ! Parce qu'ils ne peuvent pas se défendre ou partir

en courant devant les humains et leurs outils, aidons-les! Vivons en harmonie. Protégeons-les, il en va de notre responsabilité à tous, élus publics, collectivités, particuliers (privés).

Il est l'heure d'écrire une charte visant à les protéger, et ainsi leur rendre leurs lettres de noblesses et leur rendre hommage ! »

Centre social de Manosque : projet « Ça roule »

Ce projet est destiné à un public âgé de 14 à 16 ans issu de quartiers prioritaires de la ville de Manosque (04), afin de promouvoir le vélo comme moyen de transport propre, et ainsi encourager les jeunes à la mobilité douce, tout en découvrant la région et l'environnement local.

Le but est de rendre les jeunes autonomes, responsables de l'environnement en utilisant des moyens

de déplacements comme le vélo sur le territoire de façon pérenne.



La finalité de ce projet sera un court séjour itinérant dans le Luberon, avec une action de nettoyage des chemins tout au long du parcours.



TERRESTRE

VIENS VU PAR VOUS Concours photos

Au mois de juin dernier la commune de Viens lançait un concours de photographies intitulé Viens vu par vous. Vous avez été nombreux à participer avec près de 100 clichés envoyés et nous vous en remercions.

Vingt photos ont été retenues par un jury de professionnels, elles ont fait l'objet d'une exposition en plein air dans les jardins de la mairie. Photographes : Adrian Maurice, Agnel Guy, Amet Jean-Pierre, Arnal René, Briancon Annie, Carrachioli Robert, Desombes Alain, Favre Roger, Lépaule Colette, Méchoulan Liliane, Menant Marie, Moigneau Pierrick, Pietzok Wolgang, Rempp Marine, Gerard Rémy, Carole Troump

Parmi elles trois ont été sélectionnées pour le prix des Jurés

PIERRICK MOIGNEAU, SERGE TRUPHEMUS, CAROLE TROUMP

Le **prix Public** a été attribué à CAROLE TROUMP

Serge TRUPHEMUS

Comme annoncé lors de la remise des prix au journées du Patrimoine, cette exposition a pris fin le 11 novembre et les lauréats exposés ont récupéré leur photo ou remise à une personne de leur choix.

Ce décrochage a eu lieu au moment du traditionnel apéritif du 11 novembre dans les jardins de la Mairie.



Carole TROUMP



Pierrick MOIGNEAU

ECONOMISONS L'EAU

Retours sur le groupe de travail du 7 mai dernier

Thème du travail proposé par le Parc du Luberon (Sedel eau), mobiliser des populations sur la question de la gestion de l'eau en situation de sécheresse.

Comparaison des savoirs et des pratiques entre deux contextes quasi milaire : Maroc//France ; le film produit sur l'expérience du Maroc sera présenté.

Méthode innovante: théâtre forum (mise en scène d'une problématique auprès des citoyens) les besoins de chacun dans le but du bien commun.

Le projet collectif ressorti en première position à l'issue du travail et pendant le dernier atelier :

LA RÉHABILITATION DE LA FONTAINE DE LA CONQUE

Les connaissances: On sait à peu près quand la source coulait et quand elle a pu s'arrêter, et on sait globalement que l'eau qui s'écoule est en lien avec la météo (orages, fortes précipitations). On connaît l'état actuel de la mine d'eau grâce à des

photos.

Sur l'état actuel de la fontaine qui ne coule plus, on a des bases de recherches qui ont déjà été menées et figurent dans un dossier

On a beaucoup d'informations historiques sur la fontaine (ses utilisations, la qualité de l'eau, le surplus d'eau de la fontaine se déversait dans un caniveau).

Un questionnement important : Peut-on tracer le parcours exact de

l'eau entre la source de la Gourguette et la fontaine de la Conque ? On peut mener une enquête sur la topographie, l'histoire de la source et si c'est arrivé à d'autres sources aux alentours. L'idée est de mener une vraie enquête technique et historique.

S'il y a un affaissement, on peut remplacer par de nouvelles conduites d'eau, donc réaliser une véritable rénovation.

Se mobiliser ensemble par des projets créatifs :

(Bande dessinée, concours photos) Se servir du projet comme un tremplin, pour la mobilisation, pour les échanges de savoirs,

C'est un projet qui peut se mener avec la Mairie, les associations, les habitants sous forme participațive.

Comment : prévoir de se réunir à nouveaux pour se pencher sur les re-

cherches faites et à faire, sous forme de groupe de travail, à la suite de la validation du conseil Municipal .

L'important est que chacun mobilise son réseau pour trouver des solutions, mais aussi pour entretenir la mobilisation par le biais d'une vigilance partagée concernant la mobilisation.

Pour cela, peut-être créer un feuillet sur « le mystère de la fontaine », sur un ton humoristique, qui permettrait par sa diffusion de tenir les gens au courant continuellement.

Organiser une réunion au printemps 2023 avec des personnes qui souhaitent s'associer à ce projet, et peut-être autour de la Fontaine de la Conque si le temps le permet.







Vie du Village

Le CCAS Centre Communal Action Sociale

Dans le cadre de la mission CCAS, nous avons été très attentifs aux personnes fragiles tout au long de cet été particulièrement chaud.



Pour les fêtes de fin d'année, nous avons renoué le 14 décembre avec la tradition du gouter de noël partagé avec les enfants de l'école et du centre Accueil de Loisirs sans Hébergement, ALSH.

Nous avons à cet occasion remis à nos ainés les traditionnels bons d'achats de Noël offerts par le CCAS de la Mairie.



COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 2022





HOMMAGE à Viens, avec de nombreux Viensoises et Viensois







Le Bleuet de France, **fleur de mémoire et de solidarité**, est né en 1918 de la volonté de deux infirmières de l'Institution Nationale

des Invalides de venir en aide aux soldats blessés durant la Grande Guerre. En créant un atelier destiné à la confection de fleurs de bleuets en tissu, les infirmières permettent aux mutilés d'oublier leurs blessures tout en bénéficiant d'un revenu grâce à la vente de ces fleurs. Dès lors, le Bleuet de France devient le symbole officiel du lien étroit entre la Nation française et ceux qui l'ont servie ou la servent encore.

Créé à la fin de la Première Guerre mondiale, le Bleuet de France est dès 1934 autorisé à collecter des fonds sur la voie publique **chaque 11 Novembre** et, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, **chaque 8 Mai**.

Le Bleuet de France, c'est deux missions essentielles qui se sont créées autour de la **solidarité** et de la transmission de la **mémoire** ; c'est une chaîne de solidarité qui, grâce aux donateurs, aide au quotidien plusieurs milliers de **ressortissants** de l'ONACVG. (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Après plus d'un siècle, cet engagement perdure et le Bleuet poursuit sa mission de **soutien moral et financier** envers les anciens combattants et les victimes de guerres d'hier et d'aujourd'hui ; il apporte également son aide aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.

ETAT CIVIL

ils nous ont quittés



Yves PARFAIT décédé le 12 décembre 2021

Germaine SCHAMBACH née AUDIBERT décédée le 30 décembre 2021

Suzanne EPSTEIN épouse GORON décédée le 17 janvier 2022

Mireille VINCENT épouse BREMOND décédée le 05 février 2022

Catherine OLIVERO veuve ROUX décédée le 12 février 2022

Régis PERROT décédé le 18 février 2022

Karl FENNER décédé le 01 avril 2022

Jeanne DECHAMP veuve COULOMB décédée le 05 avril 2022

Thierry RENAUT décédé le 21 mai 2022

Antoine FERNANDEZ-PENA décédé le 14 août 2022

Marie-Lucie SIMON épouse BICHOUT décédée le 19 août 2022

Nicole MARI veuve THOME décédée le 25 septembre 2022

Fernande DEFUDES décédée le 20 octobre 2022

Marie-José BRESC décédée le 18 novembre 2022

Claude Henriette BOYER veuve GRAS décédée le 26 novembre 2022

Reymonde AUBERT veuve RAVAUTE décédée le 02 décembre 2022



Ils se sont unis

Guillaume DRANCOURT avec Capucine THOOR le 14/07/2022

Guillaume DRUILHE avec Isabelle HOANG le 14/07/2022

René ROUSSILLON avec Christine SERRE le 27/08/2022.

Bienvenue à

Louise GROLLEAU née le 07 octobre 2022 Cillian HUGUES RENAUT né le 04 mai 2022 Lavie ESCOBAR née le 03 novembre 2022 Lucie RAVAUTE née le 30 novembre 2022



STADE ET JARDINS SAINT HILAIRE

Nous avons dans un esprit d'ouverture, mandaté des élus volontaires afin d'accompagner deux chantiers de bénévoles dans le cadre d'actions à mener sur le « terrain de sports » et « Les jardins St Hilaire », comme il avait été envisagé dans notre programme électoral.

Nous souhaitons continuer le développement des Jardins de St Hilaire et mettre en place, sur le terrain de sport, une plateforme sportive et un parcours de santé adaptés à des niveaux d'âges différents.

Concernant l'aménagement du stade, une convention relative à l'utilisation et à l'animation des équipements sportifs a été signée le 6 Juillet 2022 entre la Mairie de Viens, l'école, l'ALSH et l'association USEP du Calavon.

Nous mettons tout en œuvre, pour obtenir les fonds extérieurs nécessaires à ces réalisations permettant ainsi aux équipes de bénévoles d'œuvrer sur ces lieux emblématiques de notre village.

Petit compte-rendu des actions 2022 menées par main de maître

Le stade, quelle transformation!

Grâce à la réunion publique de janvier 2022, l'émulation a repris et on peut se rendre compte aujourd'hui des engagements réalisés!

Un grand planning d'actions a été établi, en commençant par un décaissement pour agrandir l'espace plat, sur plus de 1000 m² (merci à l'entreprise Pinguet et aux riverains contraints de subir ces bruits d'engins).

Mais les volontaires n'ont pas regardé ces travaux titanesques en se tournant les pouces! Les samedis ou dimanches, des chantiers de bénévoles ont permis d'avancer: pose de grilles et filet pour le terrain de basket, installation d'un barbecue, un point d'eau potable et une table de ping-pong, aménagement « détente » d'un petit bosquet, agencement d'une « paillote », ... et fabrication inespérée d'une rampe de skate! A ses côtés, un terrain multisports en synthétique « city stade » est en commande.

Des agrès sportifs pour s'échauffer et un petit terrain de boule sont en cours d'aménagement... Des arbres viendront apporter ombre et fraîcheur pour permettre à tous d'en profiter pleinement, quel que soit son ✠et la saison.

Tout cela s'est fait « pas à pas », en visant le long terme mais permettant néanmoins l'utilisation du lieu par les familles, les jeunes, les sportifs ou les promeneurs.

C'est trop beau me direz-vous ? C'est carrément idyllique ! Mais tout cela n'aura été possible que grâce à la détermination acharnée du précurseur du projet : Alain (coordinateur du groupe de travail souhaité par la précédente municipalité). Il faut remonter en 2016 pour comprendre le chemin par couru. Tout d'abord, des échanges avec le centre-aéré, l'élue à la jeunesse, les maîtresses d'écoles, des volontaires ... puis un groupe va se réunir régulièrement pour établir un diagnostic et une consultation « des jeunes de Viens » en mairie. Vont naître des pistes de projets. Lentement, celui d'une cabane se profile, afin d'accueillir et donner un abri aux jeunes. Puis viendra celui d'un terrain de basket ainsi que le changement des cages de foot. Puis l'installation de deux poteaux d'éclairage. Puis, puis... c'est exponentiel.



On peut illustrer cette démarche avec la belle image de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres » : plus on fait et plus on peut faire.

Bien sûr, le nombre de volontaires a été en dents de scie, et bien sûr, il y a eu des désaccords, mais l'envie d'avancer ensemble l'a toujours emporté.

Maintenant c'est Jérémy qui prend le relais d'Alain, au titre de coordonnateur. Dans le groupe de pilotage, on trouve bien évidemment René en tant qu'adjoint aux travaux et gestionnaire financier (et grand fournisseur de saucisses), Mika l'infatigable, Guillaume le néo murailler, Dylan le sportif, Audrey la maîtresse,... Le groupe s'étoffe pendant les chantiers grâce aux mamans (surtout !), aux papas et jeunes (de tout âge !), ayant à l'esprit de passer un bon moment ensemble dans des activités utiles. Venez donner un coup de main (pour 5mn ou 2 heures...).

Des sympathisants nous réconfortent en nous apportant un cake, une tarte, et les gâteaux tombés du ciel de la boulangerie...

Côté mairie, en plus de René, M. le Maire vient régulièrement apporter son soutien, et Mme Peronne donne un coup de pouce aux dossiers.

Pour la suite, 2023 propose une deuxième phase de projet, la réflexion autour d'un parcours sportif et d'autres jeux, le suivi des utilisations pour que ce lieu bénéficie à tous, la commande des arbres. Que d'autres volontaires se joignent à l'équipe!

C'est magique me direz-vous ? Oui, ça marche vraiment ! Alors autant en profiter ...

Loïc Chapon - Conseiller Municipal VVV

Avez-vous visité les Jardins St. Hilaire récemment ?

Loïc Chapon et moi-même, élus VVV avons été mandatés par Mr le Maire pour coordonner l'ensemble des partenaires qui interviennent sur le site des jardins St Hilaire, voici un compte- rendu des actions menées en 2022.

Ce joyeux collectif de "fées jardinières et elfes forestiers" a oeuvré aux jardins St Hilaire avec beaucoup de constance et poursuivi la mise en valeur de ce lieu magnifique.

Les bénévoles se sont réunis 12 fois cette année pour y travailler ensemble. dont 4 fois au mois de mai.

L'espace a été sécurisé notamment le long de la route, grâce à des ganivelles (barrières en bois de châtaignier et fil d'acier) conformes à l'esthétique du lieu en accord avec l'Architecte des Bâtiments de

Cette mise en sécurité a permis aux enfants de l'école de Viens de s'y rendre chaque semaine depuis la rentrée de septembre, en vue d'être sensibilisés au respect de leur environnement, naturel, architectural, et même archéologique... Dès le printemps prochain, ils pourront expérimenter et s'initier au jardinage, disposant d'ores et déjà de tables potagères pour ce faire.

Les jardins proposent actuellement une exposition d'oeuvres colorées, réalisées à l'école, tout le long du chemin qui conduit au verger. Que les viensois s'y précipitent pour constater oh combien les générations à venir sont talentueuses...

Durant les mois de juillet et août, le collectif de jardiniers aura assuré l'arrosage des petits fruitiers du verger, toutes les 2 semaines, grâce à l'eau de Fontaine Basse récupérée et livrée par les agents >>>

LE DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

En matière de publication municipale, il existe une disposition spécifique, prévue par l'article 9 de la loi du 27 février 2002, codifiée à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), **qui prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus,** lorsque la commune diffuse un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, quelle que soit sa forme, un espace doit être réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Nous sommes une commune de moins de 1000 habitants, la loi ne nous l'oblige pas.

Néanmoins nous avons souhaité ouvrir le journal de la commune aux élus de l'opposition tout comme nous leur avons ouvert les **c**ommissions d'aménagement du stade et des jardins Saint Hilaire.

par l'équipe des élus V.V.V.

communaux. Une aide précieuse.

Les jardins respectent leur vocation pédagogique : les aromatiques plantées en 2021 ont prouvé cette année, qu'aucun arrosage ne leur était nécessaire à la condition qu'une sélection rigoureuse, un paillage épais et un couvert de broyat soient pratiqués.

Si certains d'entre vous souhaitent profiter de cette expérimentation, ils pourront se rendre sur place et noter le nom des plantes (en français et latin) calligraphié par Marie, nomade amicale, qui a posé ses bagages à Viens pendant quelques mois.

Et enfin, nous achevons l'année en beauté puisque le poulailler attenant à l'église a été débarrassé de tous les encombrants et poubelles abandonnés ces dernières années.

Deux camions auront été nécessaires pour évacuer matelas, réfrigérateur, meubles, arbres morts etc... vers la déchetterie de Viens. Avant la fin de l'année, il est prévu de démonter les grillages et structures métalliques mais aussi de détruire un sinistre chenil construit en parpaings.

Quant aux trois vénérables figuiers, ils ont été soigneusement taillés, nous promettant une ombre rafraîchissante lorsque ce «petit jardin de curé» sera prêt à accueillir les viensois, même ceux dont la mobilité est fragile.





Il s'agit désormais d'un lieu à imaginer, bénéficiant d'une vue splendide sur le plateau des Vallades

L'archéologue Christian Markiewicz,
qui accompagne et assiste les «Amis de
Viens» dans leur étude du patrimoine
architectural viensois, s'est rendu sur le site
di. 20 novembre, suite à la découverte d'ossements.

di. 20 novembre, suite a la decouverte d'ossements, de tombes (datant des XII et XIII ^{èmes} siècles) et autres tessons de poteries.

Il a précisé les bonnes pratiques archéologiques, expliqué les différentes strates historiques, prodigué ses conseils aux muraillers, Laurent et Renan, et les a vivement félicités pour la remarquable qualité de leur restauration.

Tous les bénévoles « murs » et « jardins » ont été encouragés à continuer dans cet esprit de bonne collaboration.

Suite à la mission confiée par la commune aux architecte, ingénieur et restaurateur (diagnostics de l'église en vue d'un projet de restauration), le collectif « jardins » poursuit ce partenariat par un débroussaillement autour du prieuré en vue de faciliter l'accès des experts à l'ensemble de l'espace.

Selon les mots de Mr Christian Markiewicz, la commune de Viens doit être fière de cette réalisation et peu de villages peuvent s'enorgueillir d'un tel élan citoyen!

Passez donc prendre un café, poser une pierre (ou deux), désherber une heure (ou deux), participer un peu (beaucoup)... la bonne ambiance est toujours au RV! À bientôt le plaisir de vous y accueillir.

Caroline Pilon-Vermeulen - Conseillère municipale VVV

De façon générale les RV aux jardins ont lieu les 3èmes dimanche du mois.

Concert-lecture à la salle des fêtes de Viens

En ce sa. 26 novembre, une soixantaine de personnes ont assisté à un concert-lecture, en version cabaret, à la salle des fêtes de Viens.

Au programme, un spectacle musical autour de la poésie et récits du grand écrivain franco-argentin Julio Cortázar, ayant résidé de nombreuses années à Saignon. Spectacle imaginé par Milena Espinal, passionnée par la littérature de Cortázar dès sa jeunesse, et Lionel Romieu qui souhaitait rendre un hommage, avec le TRIO LROM, à l'importance de la musique dans l'œuvre de Cortázar.

Sur fond musical, Milena Espinal a lu avec ferveur en français et en espagnol des poésies et des extraits de « » puis le Trio LRom (Lionel Romieu - oud, mandole, trompette , Jean-Yves Abecassis - contrebasse, Jean-Philippe Barrios - Percussion) a enthousiasmé la salle, de musique des Balkans et d'un morceau de Miles Davis magnifiquement interprété à la trompette par Lionel Romieu, en hommage à Cortázar, grand amateur de jazz. N'hésitez pas à lire "l'homme à l'affût", à la mémoire de Charlie Parker.

Et puis, nous avons dégusté les merveilleux empanadas fabriqués par les membres de l'association Caméra Lucida, organisatrice de cette manifestation culturelle, avec le soutient du département de Vaucluse et de la mairie de Viens.

Et puis cette salle des fêtes, moyennant quelques aménagements, pourrait devenir une chaleureuse salle de concerts et de spectacles ...



Pierre Jacques - Conseiller municipal VVV

Vie associative

L'ADMR DE VIENS

Sa mission est de vous assurer des services de confort à domicile, c'est une association de proximité qui fait partie d'un réseau national solide et sérieux en cas de besoin

Rue du Faubourg à Viens

04 90 75 18 27 viens@fede84.admr.org

permanence

9h30-11h30

Mercredi matin

L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient en France de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et san-







té. Il est constitué d'associations locales autonomes sur un territoire déterminé.

Des équipes de bénévoles et de salariés détectent les besoins des populations locales, créent et font fonctionner les services à destination des clients.

2 700 associations se regroupent en fédérations départementales, elles-mêmes représentées par l'Union nationale ADMR au niveau national.

La saison estivale 2022 a été chargée en animations qu'elles soient festives ou culturelles. Un grand merci à toutes les associations et les commerces qui ont contribué à faire vivre notre village.

Merci à toutes les personnes bénévoles qui ont été célébrées le 5 Décembre 2022 par la JOURNEE INTERNATIONALE DU BENEVOLAT

Les Amis de Viens, présentent le livre de RAOUL MARIN. « Les noms de lieux du terroir de Viens »

En 2019, à l'occasion des journées européennes du Patrimoine, l'association des Amis de Viens l'avait invité à donner une conférence sur ce thème si passionnante que l'association à souhaité laisser une trace.

Pour se procurer l'ouvrage : lesamisdeviens@gmail.com









marché de Noël

Un marché particulièrement réussi sous le soleil , organisé par le Comité des fêtes.

Des sourires, des jeux pour les enfants, de la musique avec la fanfare de Viens. Des moments de partages conviviaux.

Meilleurs vœux 2023

